

Dépassement budgétaire à la Présidence : l'ODEP contredit Jules Alingete, «un propagandiste politique»

P. 5

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 500 du mercredi 27 au jeudi 28 octobre 2021

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670

E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Succession de «Baba Kyungu», rupture au sein de Union sacrée, ...

Grand Katanga : une poudrière !

P. 2

Procès Matata: la présence inattendue du Sud-africain bouleverse tous les calculs

A peine ouvert, le lundi 25 octobre 2021, à la Cour constitutionnelle, le procès impliquant l'ancien Premier ministre, Matata Ponyo Mapon, a été renvoyé à deux semaines, soit le 8 novembre 2021. Pour cause : la présence inattendue à l'audience de Christo Grobler, directeur-gérant d'Africom Commodities, société gestionnaire du Parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo. Faute d'un interprète, la Cour a décidé de rapporter le procès pour combler ce vide. Que s'est-il réellement passé ? Comment la Cour n'a-t-elle pas mis en place au préalable ce dispositif d'interprétariat ?

P. 3



PARLONS-EN

Eviter le déraillement !

ECONEWS

Le train électoral va bientôt quitter la gare après la prestation de serment de nouveaux membres d'équipage de la Céni. Que tout le monde y soit embarqué à bord pour arriver tous à destination dans la voie de la concorde nationale et du respect des valeurs républicaines et démocratiques. C'est le vœu de la communauté nationale et internationale.

Bien que des couacs, irrégularités et autres contradictions aient été constatés dans le processus électoral devant mener à la désignation du président et des membres de la...

(Lire page 2)

Campagne d'intoxication contre Dan Gertler : Ventora contre-attaque et menace de saisir la Justice

P. 6

UG-PDSS : Avis de report de la date

P. 8

Succession de «Baba Kyungu», rupture au sein de Union sacrée, ...

Grand Katanga : une poudrière !

Avec la disparition de Gabriel Kyungu wa Kumwanza, le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a perdu un allié fidèle qui lui servait de pont pour conquérir l'espace politique du Grand Katanga. Moïse Katumbi, leader du parti politique Ensemble pour la République, pouvait bien combler le vide. Mais, en tentant de prendre ses distances vis-à-vis de l'Union sacrée de la nation dont il récuse les méthodes, Katumbi ne passe pas pour un dénominateur commun en faveur du Président de la République dans l'espace katangais.

Dans le Grand Katanga, les vieux démons de la division et de la haine tribale qui sommeillaient sont en train d'être réveillés par des acteurs de tous bord.

L'ex-province du Katanga est considérée désormais comme une poudrière. La moindre étincelle risque de provoquer une explosion difficilement maîtrisable. Le pays n'en a pas besoin à ce stade et les acteurs politiques qui tentent le diable doivent se dire que les conséquences seront catastrophiques. Dans la partie orientale du pays, cela fait plus de 25 ans que la déstabilisation s'enracine faisant appel à des forces obscures, de vraies nébuleuses contre qui, il est difficile de se battre tellement personne ne connaît le vrai ennemi en face.

Cette situation risque de se produire au Katanga parce que les acteurs ont démontré à la face du monde que depuis quelque temps il s'est

passé des choses inexplicables dans cette partie du pays.

DES ACTEURS VISIBLES ET INVISIBLES

Si des observateurs affirment que le Katanga est une poudrière, c'est parce que des acteurs qui sont concernés dans tout ce qui s'y passe sont en place et chacun a une raison de mettre le feu aux poudres d'autant plus que la saison de l'évaluation du rapport des forces a débuté. En politique congolaise, le rapport des forces se fait à partir de la mobilisation lors des manifestations publiques. L'adhésion d'un grand nombre à travers une démonstration de popularité suffit pour se targuer d'avoir la confiance du peuple. Cette confiance qui se conjugue souvent en dividendes politiques, aboutit régulièrement à jouer un rôle déterminant lors des discussions.

Au Katanga, le président du parti politique Ensemble pour la République, Moïse Katumbi,

Félix Tshisekedi doit donc piocher ailleurs. Dans le secteur minier du Grand Katanga où des proches brillent par un activisme qui devient de plus en plus gênant, la grogne va crescendo. Le Grand Katanga peut brûler. Et à tout moment. L'absence de «Baba Kyungu» qui s'efforçait d'amortir le choc est préjudiciable au Président de la République. Félix Tshisekedi devra donc batailler fort pour reconquérir le Grand Katanga et calmer les tensions latentes, bien perceptibles. Il y a urgence !

ECONEWS

est incontestablement une icône politique. La disparition de «Baba» Kyungu wa Kumwanza, fait de lui, le plus important poids lourd de la scène politique katangaise.

Qu'on l'aime ou pas, Katumbi est le successeur naturel du défunt leader charismatique du Katanga. Un mot d'ordre de Katumbi peut suffire pour que la paix soir sauvegardée dans cette partie de la République où que l'explosion ait lieu. Il faut reconnaître que Gabriel Kyungu a joué un rôle de premier plan pour maintenir ce semblant d'équilibre qu'on retrouve actuellement dans le Katanga.

Il y a aussi le camp Kabila qui garde encore de l'influence sur des forces occultes du Katanga. Que sont devenus des «Bakata Katanga»? Où se trouve Gédéon Kyungu et le général John Numbi? Quels sont les rapports qu'ils ont avec l'ancien président de la République Joseph Kabila ou simplement ses

partisans? Autant de questions qui rendent l'équation katangaise compliquée et qui fait du Katanga une poudrière prête à l'explosion.

Une autre force qui n'est pas gérée et qui risque de provoquer une explosion à cause de son arrogance, ce sont les partisans du président de la République qui se comportent au Katanga comme en terre conquise, notent des observateurs occidentaux notamment!

Le parti au pouvoir, UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social), doit savoir encadrer les troupes parce qu'en cas de situations non contrôlables, les victimes se recruteront en majorité parmi les partisans de ce parti politique. Il ne faut pas faire des hautes études sociologiques pour comprendre qu'un conflit politique actuellement au Katanga tournera à une guerre ouverte à caractère communautaire. Il faut l'éviter par tous les moyens!

PARLONS-EN

Eviter le déraillement !

(Suite de la Une)

Commission électorale nationale indépendante (Céni), l'essentiel, pour le moment, est d'avoir le regard tourné vers le bien-être collectif, en transcendant les clivages et autres considérations inutiles.

Et en dépit de critiques négatives à l'endroit du Chef de l'Etat pour avoir fait fi de rechercher le consensus sur le processus électoral en vue de renforcer la crédibilité de ce processus, une certaine opinion trouve que Félix Tshisekedi a agi en garant du bon fonctionnement des institutions. Surtout qu'il ne cherche pas à être pointé du doigt accusateur d'être responsable d'un glissement électoral en sa faveur.

Qu'à cela ne tienne, toutes les autres parties prenantes au processus électoral, au lieu de bloquer la machine, devraient plutôt surveiller celle-ci pour qu'elle ne plonge pas le pays dans une inertie qui empêcherait tout fonctionnement optimal et harmonieux des institutions. Situation qui pourrait se révéler fatale.

Certes, il est vrai que le manque de confiance persiste entre les hommes au pouvoir et même au sein de l'opposition. Ce qui explique les dysfonctionnements et violations des principes fondamentaux d'une démocratie et d'un État de droit. Des intérêts égoïstes et partisans gagnent toujours les deux camps. C'est ainsi que, pour l'intérêt supérieur de la Nation, tout le monde est donc appelé à mettre un peu d'eau dans son vin. Ce, afin d'avoir des élections qui n'amèneraient pas le pays au chaos.

Les dirigeants politiques et toutes les forces vives de la Nation sont invités à tout mettre en œuvre pour que le train ne connaisse pas un quelconque déraillement. Dans le cas contraire, adieu les options susceptibles de favoriser la concorde nationale.

ECONEWS

traordinaire pour la politique étrangère des États-Unis. Par conséquent, j'ai déterminé qu'il est nécessaire de maintenir l'état d'urgence national déclaré dans le décret exécutif 13413 en ce qui concerne la situation en République démocratique du Congo ou en relation avec celle-ci.

**JOSEPH R. BIDEN JR
LA MAISON BLANCHE
25 OCTOBRE 2021**

Mauvais présage à Washington : les Etats-Unis prennent des distances vis-à-vis de Tshisekedi

A Washington, la situation de la République Démocratique du Congo est suivie de très près. Depuis la Maison Blanche, le président américain, Joe Biden, souligne, dans une lettre au Congrès datée du 25 octobre 2021, la nécessité de « la poursuite de l'urgence nationale concernant la RDC ». Aussi, conformément aux règles en vigueur aux Etats-Unis, le président américain rappelle que l'état d'urgence nationale en ce qui concerne la situation en République Démocratique du Congo ou en relation avec la République Démocratique du Congo, déclarée dans l'ordonnance exécutive 13413 du 27 octobre 2006, «doit rester en vigueur au-delà du 27 octobre 2021».

Joe Biden fonde son jugement par le fait que « la situation en République Démocratique du Congo ou en relation avec celle-ci, qui a été marquée par une violence généralisée et des atrocités qui continuent de menacer la stabilité régionale, continue de constituer une menace inhabituelle et extraordinaire pour la politique étrangère des États-Unis ». Qu'est-ce à dire ? A Kinshasa, les avis sont partagés. Toujours est-il que maints observateurs estiment que cette

position clairement affichée des Etats-Unis ne joue pas en faveur du Président Félix Tshisekedi. En effet, si Washington s'est allié, sans hésiter, au régime Tshisekedi, il semble ne pas être convaincu par la marche cahin-caha des affaires à Kinshasa où des signes de fragilité s'accumulent au jour le jour, faisant craindre une propagation dans la région encore instable des Grands Lacs.

Que reste-t-il encore ? Tout dépend de l'attitude qu'affichera le Président Tshisekedi. Il s'agit de donner des preuves de sa ferme volonté de ne pas torpiller le jeu démocratique en RDC. Une cure de confiance à remonter pour rassurer l'administration Biden. A première vue, la tâche ne sera pas facile. Avec la mise en place controversée de nouveaux animateurs de la Céni (Commission électorale nationale indépendante), le processus électoral paraît déjà vicié dès le départ. Ce qui intrigue énormément les partenaires extérieurs. Et les Etats-Unis ont été les premiers à élever la voix. D'autres pays les suivront-ils dans cette voie? Difficile à prédire.

déclaré dans l'ordonnance exécutive 13413 du 27 octobre 2006, doit rester en vigueur au-delà du 27 octobre 2021.

La situation en République Démocratique du Congo ou en relation avec celle-ci, qui a été marquée par une violence généralisée et des atrocités qui continuent de menacer la stabilité régionale, continue de constituer une menace inhabituelle et ex-

avis indiquant que l'état d'urgence doit rester en vigueur au-delà de la date anniversaire. Conformément à cette disposition, j'ai envoyé au Registre fédéral pour publication l'avis ci-joint indiquant que l'état d'urgence nationale en ce qui concerne la situation en République Démocratique du Congo ou en relation avec la République Démocratique du Congo a

Lettre au Congrès sur la poursuite de l'urgence nationale concernant la RDC L'article 2021 (d) de la National Emergencies Act (50 USC 1622(d) prévoit la fin automatique d'une urgence nationale à moins que, dans les 90 jours précédant la date anniversaire de sa déclaration, le Président publie dans le Federal Register et transmette au Congrès un

Procès Matata: la présence inattendue du Sud-africain bouleverse tous les calculs

A peine ouvert, le lundi 25 octobre 2021, à la Cour constitutionnelle, le procès impliquant l'ancien Premier ministre, Matata Ponyo Mapon, a été renvoyé à deux semaines, soit le 8 novembre 2021. Pour cause : la présence inattendue à l'audience de Christo Grobler, directeur-gérant d'Africom Commodities, société gestionnaire du Parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo. Faute d'un interprète, la Cour a décidé de rapporter le procès pour combler ce vide. Que s'est-il réellement passé ? Comment la Cour n'a-t-elle pas mis en place au préalable ce dispositif d'interprétariat ? La raison est bien simple : la Cour n'avait pas prévu ce cas de figure. Elle ne s'attendait donc pas que le Sud-africain fasse le déplacement de Kinshasa pour se défendre. A la Cour constitutionnelle, le compteur est donc remis à zéro. Tout doit être refait pour charger Matata. Mais, comment y arriver lorsque Christo Grobler se dit prêt à éventrer le boa.

ECONEWS

Il s'est passé quelque chose d'inattendu dans le procès impliquant l'ancien Premier ministre, Matata Ponyo Mapon. L'arrivée impromptue du Sud-Africain, Christo Grobler, celui-là même qui recevait les fonds de l'Etat congolais dans le cadre du Parc agro-industriel Bukanga-Lonzo, a bouleversé tous les calculs, obligeant la Cour constitutionnelle à réajuster son schéma du procès.

Selon l'acte d'accusation, qui était à peine articulé, l'ancien Premier ministre a été présenté comme le concepteur d'une opération visant à détourner des deniers publics. Le ministère public en voulait pour preuve des marchés passés de gré-à-gré, sans aucun respect de la procédure.

Mais en pleine présentation, la Cour a constaté l'arrivée, bien que tardive, du directeur général d'Africom Commodities, société gestionnaire du Parc, le Sud-africain Grobler Christo. Bien que n'ayant pas été notifié dans le respect des règles, ce chef d'entreprise a décidé de descendre en République Démocratique du Congo (RDC) pour se défendre des accusations portées contre lui et son entreprise.

Cette donne, personne ne l'attendait au niveau de la Justice! Du coup, l'assistance a senti de l'agitation, de la nervosité tant à la Cour que sur le banc de l'accusation.

Ce n'est pas pour rien que des termes dénigrants ont été utilisés juste – genre «*avocat d'un certain niveau*» – parce que le dispositif initial a été complètement déjoué.

Cette présence rassurante pour l'ancien Premier ministre est un élément imprévu pour ceux qui tiennent absolument à sa condamnation. Désormais, il y a quelqu'un qui dira à la barre avoir perçu de l'argent public et il dira également comment ces fonds ont été utilisés et qui aurait été bénéficiaire d'avantages indus.

Dans son argumentaire, reprenant les termes de l'Inspection générale des finances, le ministère public semble croire qu'il suffit d'aligner des accusations, sans apporter des preuves, que ce sera justice. On sait aussi que la Cour a fixé sa ligne d'attaque en évoquant éventuellement la thèse de «*crime d'intellectuel*». Normal lorsqu'à la Cour institutionnelle siège celui-là qui a fait condamner Vital Kamerhe en se servant de cet argumentaire.

Si Kamerhe n'y a pas



échappé, ce n'est pas le cas pour Matata qui n'a pas participé directement à la gestion du Parc de Bukanga-Lonzo, tout ayant été centralisé au niveau d'Africom, présent au procès par son directeur-gérant

Tout compte fait, Grobler Christo ne viendra pas charger un innocent parce que des officines politiques sont déterminées à avoir sa peau. Erreur! Parce que la plus haute Cour du pays, la Cour constitutionnelle, dont la crédibilité a été sérieusement entamée avec les élections générales de 2018, devra donner la preuve qu'elle peut beau être une Cour politique, mais elle sait dire le droit de la plus belle manière.

QUEL DIRIGEANT POUR LA RDC ?

De ce procès, les Congolais attendent élucider juste une énigme : par la faute de qui ce projet s'était arrêté net ? Pourquoi n'a-t-on pas voulu qu'il puisse continuer et sortir la RDC de sa situation d'éternel importateur de riz, de maïs, de chinchards, de cuisses de poulet, etc. ?

On sait néanmoins que des lobbys qui savaient pertinemment bien que la réussite de ce projet mettrait en mal leurs juteuses affaires ont tout fait pour le stopper. C'est bien là la vérité !

Le tort de Matata Ponyo Mapon aura donc été d'avoir osé mettre le doigt en tentant d'arrêter l'hémorragie. Un message clair à tout Congolais qui oserait initier pareil pro-

jet. Le jeu est fait.

C'est dire qu'au-delà du procès Matata, c'est aussi le dirigeant congolais qui est interpellé. A l'exemple de Matata, quel est encore ce dirigeant congolais qui osera se lancer dans un projet qui ne subsistera pas à son départ ? Que restera-t-il encore à dire à celui qui hérite d'un mandat ? Autant dire que loin d'être judiciaire, le procès Matata est aussi pédagogique. De ce procès émergera sûrement le nouveau type de dirigeants congolais : ceux qui osent et ceux qui croisent le bras, attendant la providence se charger du reste.

LES RÉVÉLATIONS DE CHRISTO GROBLER

L'on se rappelle que, dans une interview accordée en juin 2021 à radio Okapi, Christo Grobler, patron de Africom Commodities, s'était exprimé sur la débâcle du Parc de Bukanga-Lonzo. Il avait rejeté en bloc les accusations des détournements de fonds, tout en déplorant des pertes énormes enregistrées par leur société.

Ces pertes, avait-il révélé, les avait poussés à saisir la Cour internationale de justice. Selon Christo Grobler, le projet agro-industriel de Bukanga-Lonzo a été victime d'un sabotage organisé et d'abandon du gouvernement congolais au profit des importateurs des vivres en RDC.

«*Nous avons saisi la Cour à Genève pour une médiation*

parce que ce qui était arrivé et la façon dont nous avons quitté le pays, nous ne comprenons rien. Nous étions en partenariat avec le gouvernement et les travaux avancés très bien, les preuves sont là», avait indiqué Christo Grobler.

Selon lui, l'échec de Bukanga-Lonzo était lié au départ de Matata Ponyo de la Primature, car après lui, le financement a été arrêté.

«*Quand Monsieur Matata Ponyo a quitté la Primature, les paiements sont allés en diminuant jusqu'à s'arrêter complètement. C'est aussi à cette période-là que nos bureaux étaient bombardés par des taxes. Nous étions harcelés*», avait-il ajouté.

Pour rappel, le gouvernement congolais avait signé le 20 février 2014 avec Africom Commodities un contrat de gestion du Parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo.

Quatre ministres avaient représenté la partie congolaise : le ministre délégué auprès du Premier ministre et chargé des Finances Kitebi Kibol Mvul, le ministre du Portefeuille Munga Mesozzi, le ministre de l'Industrie et PME, Rémy Musungayi Bampale, et le ministre de l'Agriculture et Développement rural, Chrysostome Vahamwiti, représenté, à l'occasion, par le ministre des Affaires foncières, Mbwinda Bila.

Une année plus tard, soit le 24 mars 2015, Christo Grobler et Peter Venter, administrateurs d'Africom Commodities, ont signé avec l'Etat congolais, représenté par la ministre du Portefeuille, Louise Munga Mesozzi, une convention d'actionnaires créant les trois sociétés du groupe Parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo: société d'aménagement et de gestion du Parc (PARCAGRI S.A), société d'exploitation du Parc (SEPAGE S.A) et Marché international de Kinshasa (MARIKIN S.A).

Désignation non consensuelle des membres de la Céni : la communauté internationale exprime son «*regret*»

Dans une déclaration conjointe, signée par l'Allemagne, la Belgique, le Canada, la Corée du Sud, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse, la Tchèque et l'Union européenne, la communauté internationale a vivement exprimé son «*regret*» à la suite de la désignation non consensuelle de nouveaux membres de la Céni (Commission électorale nationale indépen-

dante). Déclaration.

«*Suite à l'allocution du Président de la République du 22 octobre 2021, les partenaires réitèrent les principes énoncés lors de leur déclaration conjointe du 27 avril 2021 saluant l'investiture du nouveau gouvernement congolais. Ils réaffirment leur attachement aux principes partagés de transparence, de liberté, d'inclusivité, d'impartialité et de crédibilité des prochains scrutins, essentiels à la consolidation de la démocratie et à la stabilité en RDC.*

S'agissant de la désigna-

tion de l'ensemble des membres de la Céni, ils notent, à regret, que les parties prenantes ne sont pas parvenues au consensus, qui constitue un élément important pour renforcer la confiance à l'égard du processus électoral à venir.

Ils appellent dès lors les autorités compétentes à rechercher l'adhésion de tous les acteurs concernés, notamment les partis politiques et la société civile, au processus électoral et à renforcer leur confiance en celui-ci.

A cette fin, les prochain-

es étapes cruciales incluront la révision de la loi électorale, qui doit renforcer les mécanismes de contrôle et de transparence, le lancement effectif du processus d'identification et d'enrôlement des électeurs, ainsi que l'établissement d'un budget idoine et d'un calendrier électoral respectant les échéances constitutionnelles.

Ils encouragent la Céni à renforcer sa redevabilité et l'ensemble des parties prenantes concernées à se concerter, en vue d'assurer la crédibilité et le bon déroulement des futures élections.

Ils réaffirment leur soutien au Gouvernement congolais pour l'organisation d'élections transparentes, libres et inclusives dans les délais prévus par la Constitution.

Ils saluent le souhait exprimé par le Président de la République concernant l'observation électorale internationale et étudient les modalités pour répondre à son invitation à accompagner le processus électoral».

KINSHASA, LE 26 OCTOBRE 2021

Quitter ou rester avec Tshisekedi : Katumbi en consultations internes à Kinshasa

Le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, et son allié dans l'Union sacrée de la nation, Moïse Katumbi, se regardent désormais en chiens de faïence. Qui fera le premier pas dans le sens de la rupture ? Suspense ! En tout cas, pour le leader du parti politique Ensemble pour la République, son appartenance à la majorité parlementaire ne tient plus qu'à un fil. Avant de se prononcer, Katumbi a préféré se détacher de son QG de Lubumbashi pour engager des consultations internes à partir de Kinshasa. C'est dans un communiqué signé par son directeur de cabinet, Olivier Kamitatu, qu'il a annoncé son arrivée imminente à Kinshasa pour échanger avec ceux – députés et ministres – qui se réclament encore de son courant politique.

Dans les milieux internes d'Ensemble pour la République, on rapporte que la décision a été déjà prise : Katumbi va quitter l'Union sacrée. Pour l'instant, on essaie juste de se mettre d'accord sur la procédure du divorce.

Qu'advient-il alors de l'avenir politique de «l'homme de Kashobwe» ? Son entourage se veut serein.

Il s'inspire de l'expérience du passé lorsque Katumbi, alors tout puissant gouverneur du Grand Katanga, a décidé de tourner le dos à Joseph Kabila. « En tout cas, après son départ de la majorité présidentielle de Kabila, le ciel ne nous est pas tombé sur la tête. Katumbi se bat pour un idéal, c'est-à-dire la défense de la démocratie quel qu'en soit le prix. Et quand l'Union sacrée de la nation ne s'inscrit plus dans ce combat, on doit en tirer les conséquences », a indiqué à Econews un membre influent dans le pré-carré de Katumbi.

Dans tous les cas, entre Tshisekedi et Katumbi, les violons ne semblent plus s'accorder. La «ligne rouge» ayant été franchie avec la nomination du bureau Denis Kadima à la Céni, Moïse Katumbi promet de redéfinir sa position au terme des consultations de Kinshasa. Quitter ou rester avec Tshisekedi ? Katumbi a déjà fait son choix.

ECONEWS

ENSEMBLE POUR LE CHANGEMENT



Le Directeur de Cabinet et
Porte-Parole du Président

COMMUNIQUE DE PRESSE

Au regard de l'évolution de la situation politique et sociale du pays, le Président Moïse Katumbi se rendra cette semaine à Kinshasa afin d'engager des consultations avec les instances dirigeantes du Parti.

A cette occasion, le Président Moïse Katumbi rencontrera ses partenaires et alliés politiques ainsi que des représentants des forces vives de la Nation.

Au terme de cette série d'échanges, le Président Moïse Katumbi fera connaître la position de sa famille politique.

Fait à Lubumbashi, le 25 octobre 2021


Olivier Kamitatu Etsu
Directeur de Cabinet et
Porte-Parole

Prestation de serment de nouveaux animateurs de la Céni

OLIVIER DIOSO

Les choses sont allées très vite. Après l'entérinement de la candidature de Denis Kadima Kazadi à la tête de la Céni (Commission électorale nationale indépendante), le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, a signé l'ordonnance d'investiture des membres de la centrale électorale. Mardi, les nouveaux animateurs de la Céni ont prêté serment devant la Cour constitutionnelle, lançant officiellement le train électoral. Il s'agit de douze membres sur les quinze que doit comprendre la Commission électorale nationale indépendante.

Comme il est d'usage, ils se sont engagés à respecter la Constitution et les lois de la République démocratiques du Congo et à remplir fidèlement et loyalement les fonctions leur confiées. Sans oublier notamment de n'exercer aucune activité susceptible de nuire, entre autres, à l'indépendance et à l'impartialité de la Commission électorale nationale indépendante, ainsi que de garder le secret de délibérations et du vote même après la cessation des activités à la Céni.

Ils sont issus de six confessions religieuses ayant jeté leur dévolu sur Denis Kadima



Denis Kadima, nouveau président de la Céni

Kazadi comme candidat-président de la centrale électorale. Il s'agit de l'Eglise kimbanguiste, de l'Eglise orthodoxe, de l'Armée du Salut, de la Communauté islamique du Congo (Comico), des Eglises indépendantes du Congo et de l'Eglise de réveil au Congo.

Les trois autres membres de la Céni, afin de totaliser les quinze requis, viendront de partis. Ils prêteront leur serment d'usage après avoir été désignés par leurs formations politiques et investis par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi.

Les nouveaux membres de la centrale électorale sont appelés à conduire le peuple congolais, en 2023, à des élections démocratiques, transparentes, crédibles et apaisées. Toutefois, il faut faire remarquer que le

groupe de six de la sous-composante "Confessions religieuses" revient de loin pour faire accepter son choix récusé par les Catholiques de la Commission épiscopale nationale du Congo (Cénc) et les Protestants de l'Eglise du Christ au Congo (ECC).

Pour rappel, le duel entre le duo formé par les Catholiques et Protestants face aux six autres églises s'est enlisé. Les deux parties étaient loin d'accorder leurs violons. Dans la classe politique, tout comme au sein de la Société civile, il était question de rejeter toute tentative qui tendait à politiser davantage la Céni. Surtout que le candidat du groupe de six, Denis Kadima, est considéré comme un proche du Président de la République, Félix-Tshisekedi. Ce qui pourrait contribuer à ne pas favoriser la te-

nue de bonnes élections qui seraient entachées de beaucoup d'irrégularités.

Alors qu'on cherchait que les dirigeants politiques et toutes les forces vives de la Nation soient appelés à rechercher le consensus autour du processus électoral en vue de renforcer la crédibilité de ce processus, coup de théâtre, le Président Tshisekedi signe l'ordonnance portant investiture de Denis Kadima et de son équipe.

QUI EST DENIS KADIMA, LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CÉNI?

Âgé de 60 ans, Denis Kadima impressionne avant tout par son CV, note RFI. Cet expert électoral a été formé à l'Université de Lubumbashi et a obtenu un master d'une de plus grandes universités sud-africaines, celle de Witwatersrand.

Le nouveau président de la Céni dirige depuis 2002 l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique, basé à Johannesburg et, avant cela, a travaillé pour le National Democratic Institute, un think tank américain.

Fort de cette expérience, il a apporté un appui technique à différentes missions d'observation avec

l'Union africaine, la Cédéao ou encore la SADC.

Au total, Denis Kadima, qui parle cinq langues, a participé à plus de 80 processus électoraux. Ce fut par exemple le cas au Soudan, en Tunisie et, plus récemment, en Côte d'Ivoire où il a conduit la mission conjointe avec le Carter Center lors de la présidentielle d'octobre 2020.

Et pourtant l'opposition et notamment les Eglises catholiques et protestantes -qui ne remettent pas en cause ses compétences - se sont farouchement opposées à sa candidature, l'accusant d'être trop proche du chef de l'Etat, et de ne pas être impartial. L'acharnement à l'imposer n'a fait qu'accroître les soupçons.

Denis Kadima est issu de la province du Kasai tout comme le président Félix Tshisekedi mais «c'est son seul point commun avec le chef de l'Etat», indiquent ses partisans qui demandent à ce qu'il soit jugé sur son travail.

Aussitôt investi, Denis Kadima a promis aux Congolais un processus électoral crédible. Sur ton compte Twitter, le nouveau président de la Céni a remercié le chef de l'Etat. Et tenté de rassurer en promettant de tenir les élections dans les délais constitutionnels.

Dépassement budgétaire à la Présidence : l'ODEP contredit Jules Alingete, « un propagandiste politique »

Depuis quelque temps, la Présidence de la République aligne des records en termes de dépassement budgétaire. Samedi 23 octobre devant la presse, Jules Alingete, patron de l'Inspection générale des finances (IGF), n'y a trouvé aucun inconvénient, prenant plutôt la défense de la Présidence de la République, en arguant que « le dépassement budgétaire n'est ni un acte de détournement, ni un acte de mauvaise gestion ». Faux, lui rétorque l'Observatoire de la dépense publique (ODP), ONG de contrôle citoyen des finances publiques de la République Démocratique du Congo, opposant au patron de l'IGF les articles pertinentes de la Loi de finances publiques (LOFIP) !

L'ODEP recadre proprement Jules Alingete en ces termes : « On a surtout entendu parler un propagandiste politique, d'un parti politique, militant, ancien membre des cabinets de Samy Badibanga, de Bruno Tshibala et de Mme Acacia Bandubola dont l'origine politique commune est connue et aujourd'hui proche collaborateur de Félix Tshisekedi. Impossible de croire que ce haut cadre de l'IGF peut autant fouler aux pieds les dispositions constitutionnelles et léga-

les relatives aux finances publiques, sans avoir reçu les ordres et injonctions de son employeur, le Président Tshisekedi. Pour ceux qui ne le savent pas, l'IGF dépend non pas de la Présidence de la République mais du Président de la République ».

Convaincu que le dépassement budgétaire constitue véritablement une faute de gestion, frisant du laxisme dans les finances publiques, l'ODEP note que « les dépassements budgétaires à la Présidence de la République ne sont pas accidentels. Ils sont devenus une culture et un mauvais exemple venu d'en haut pour tous les gestionnaires des finances de l'Etat dans tout le pays ».

Contrairement aux propos minimalistes du patron de l'IGF, l'ODEP est d'avis qu'« une telle gouvernance budgétaire assise sur de telles faiblesses, ne peut permettre ni de créer de richesses, ni d'améliorer les conditions sociales de la population. Encore moins d'être susceptible de rendre effective la décentralisation, telle que prévue par la Constitution. Elle place difficilement le pays sur la voie vers son émergence ».

ECONEWS

Quand le Président Félix Tshisekedi encourage son collaborateur de l'IGF à faire l'apologie de la mégestion et des mauvaises pratiques de la gouvernance des finances publiques

Le samedi 23 octobre, l'opinion tant nationale qu'internationale a suivi les propos du collaborateur de Félix Tshisekedi, Président de la République, placé à la tête de l'IGF sur la problématique des dépassements budgétaires chroniques qui se sont installés dans la gestion des finances publiques au sein de l'institution Présidence de la République.

On a surtout entendu parler un propagandiste politique, d'un parti politique, militant, ancien membre des cabinets de Samy Badibanga, de Bruno Tshibala et de Madame Acacia dont l'origine politique commune est connue et aujourd'hui proche collaborateur de Félix Tshisekedi. Impossible de croire que ce haut cadre de l'IGF peut autant fouler aux pieds les dispositions constitutionnelles et légales relatives aux finances publiques, sans avoir reçu les ordres et injonctions de son employeur, le Président Tshisekedi. Pour ceux qui ne le savent pas, l'IGF dépend non pas de la Présidence de la République mais du Président de la République.

Voilà pourquoi, nous nous adressons à l'employeur, donneur d'ordre, et non à l'employé.

I. L'IGF couvre une gabegie financière

L'opinion nationale et internationale doit retenir que les dépassements budgétaires à la Présidence de la République ne sont pas accidentels. Ils sont devenus une culture et un mauvais exemple venu d'en haut pour tous les gestionnaires des finances de l'Etat dans tout le pays.

A fin septembre par exemple plusieurs institutions ont épuisé leur budget annuel. La Présidence a dépensé 253,7 millions USD contre les crédits votés de 159,8 millions USD, déga-

geant un dépassement de 93,9 millions USD, soit 111%. En 2020, la même institution avait connu des dépassements : 177,8 millions USD utilisés contre les prévisions de 158,9 millions USD, soit un dépassement de 18 millions USD.

Ces ouvertures des crédits sont justifiées en partie par le nombre pléthorique du personnel politique recruté dans le cabinet du Président de la République. De 445 en 2019 à 1.018 en 2021; et bientôt 1.096 en 2022. Par ailleurs, une dizaine de services publics budgétaires ont été créés pendant la même période et rattachés à la Présidence, jouant le même rôle que l'administration publique, voire le gouvernement légalement investi par le Parlement. Ainsi, depuis le mois d'août 2021, la Présidence engage les dépenses sans disponibilité des crédits.

Conséquences, toutes les recettes additionnelles sont utilisées pour le fonctionnement, surtout dans des voyages du Président. En parallèle, les investissements nagent entre 3% à 5% des dépenses publiques.

Une telle gouvernance budgétaire assise sur de telles faiblesses, ne peut permettre ni de créer de richesses, ni d'améliorer les conditions sociales de la population. Encore moins d'être susceptible de rendre effective la décentralisation, telle que prévue par la Constitution. Elle place difficilement le pays sur la voie vers son émergence.

II. Ce que disent les dispositions légales

L'article 126 de la Constitution est clair : « Les lois des finances déterminent les ressources et les charges de l'Etat. L'Assemblée nationale et le Sénat votent les projets de lois de finances dans les conditions prévues pour la loi organi-

que visée à l'article 124 de la Constitution ». Le Parlement est donc l'autorité budgétaire.

Les articles 178, 179 et 180 instituent une institution supérieure de contrôle qu'est la Cour des comptes.

Par contre, les dispositions de la loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques fixent deux notions majeures de gouvernance budgétaire : celle d'autorisation d'engagement et des crédits de paiement. Ainsi, « les autorisations d'engagement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées. Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées pendant l'année. Ils sont inscrits dans des programmes attribués aux ministères et Institutions ». [Article 42]

«... les crédits budgétaires sont limitatifs. Les dépenses sur crédits limitatifs ne peuvent être engagées ni ordonnancées au-delà des dotations budgétaires » [Article 38].

« Est passible d'une sanction pour faute de gestion au niveau du pouvoir central, toute personne :

- Qui n'aura pas respecté les règles d'engagement des dépenses ;
- Qui aura engagé des dépenses sans en avoir le pouvoir ou reçu délégation ;
- Qui aura engagé des dépenses sans disponibilité des crédits ;
- Qui aura effectué une dissimulation de nature à permettre la fausse imputation d'une dépense ;
- Qui se sera procuré à soi-même ou à autrui un avantage injustifié, sous toute forme, entraînant un préjudice pour le pouvoir central ;
- Qui aura omis en méconnaissance de la loi fiscale, de remplir les obligations qu'elle impose aux fins d'avantager indûment les contribuables ;
- Qui aura enfreint les règles rela-

tives à l'exécution des recettes et des dépenses du pouvoir central ou à la gestion des biens appartenant au pouvoir central ou qui, chargée de la tutelle ou du contrôle des services du pouvoir central, aura donné son approbation aux décisions incriminées ». [Article 126 de la LOFIP]

III. D'autres sabotages du contrôle des finances publiques

Un contrôle des finances publiques ne peut avoir pour fondement le mensonge. A l'heure où le peuple congolais manifeste sa désapprobation envers la RAM, l'Inspection générale des finances censée contrôler l'escroquerie à ciel ouvert de 266 millions USD encaissés entre janvier et juillet 2021, garde un silence coupable d'autant plus que placée sous tutelle des bénéficiaires de cette forfaiture.

Dans un passé récent, nous avons acclamé le contrôle des entreprises publiques.

Dans ses rapports, l'IGF a relevé des prétendus cas de mauvaises gestions.

Aujourd'hui, il apparaît clairement que les mandataires intérimaires nommés continuent avec les mêmes pratiques sous l'encadrement des inspecteurs. En ce qui concerne les avantages et indemnités, rien n'a changé.

Les entreprises publiques continuent à être ruinées. Ce qui se passe à la SCTP (Société commerciale des transports et des ports) en est une illustration.

De ce fait, le contrôle des finances serait devenu une arme redoutable pour placer des proches de la coalition au pouvoir à la tête des entités publiques. Les déclarations inopportunes de l'inspecteur général des finances et chef de service ont vidé la crédibilité dont bénéficiait jusque-là cet organe supérieur de contrôle. Pour l'ODEP, il

est urgent de réhabiliter la Cour des comptes pour contrôler avec efficacité et indépendance les finances publiques, conformément à l'article 180 de la Constitution.

IV. Recommandations au Président de la République

1. Mettre fin à ces mauvaises pratiques de gestion des finances publiques qui sont devenues pérennes au sommet de l'Etat depuis janvier 2019 jusqu'à ce jour. C'est un mauvais exemple donné aux autres gestionnaires des finances publiques dans le pays ;

2. Mettre fin à la campagne d'apologie de la mauvaise gouvernance que vient de commencer votre collaborateur de l'IGF. C'est une campagne qui vise à minimiser et dramatiser les mauvais actes de gestion. C'est une campagne à but électoraliste. Produisez un bilan visible et valable avant de penser aux prochaines élections ;

3. Recadrer ce collaborateur et surtout le sanctionner pour propagation de la culture d'acceptation des actes de mauvaises gouvernances au sein de la population qui n'est pas assez informée du contenu des dispositions constitutionnelles et légales qui protègent les finances de l'Etat ;

4. Réduire le train de vie de l'institution Présidence de la République dont les crédits ont augmenté de 100 millions de dollars dans la loi de finances 2022, mais à quelles fins. Cela empêchera-t-il les dépassements budgétaires ? Nous l'espérons !!!

5. Réhabiliter de manière urgente la Cour des comptes ;

6. Nous savons que le contrôle de l'IGF est un contrôle administratif, laissez travailler avec objectivité au lieu de les instrumentaliser à des fins politiciennes.

SERVICE DE COMMUNICATION DE L'ODEP

Campagne d'intoxication contre Dan Gertler : Ventora contre-attaque et menace de saisir la Justice

Lorsqu'il s'agit de Dan Gertler, homme d'affaires israélien, bien connu dans le secteur minier de la République Démocratique du Congo, c'est toute une armada qui est déployée pour bien le salir dans l'opinion publique. On comprend aisément les motivations de tous les ONG et Mouvements citoyens qui se sont investis dans une entreprise de sape contre lui. On ne peut donc s'étonner de leur silence à la suite de graves révélations contenues dans le reportage du journaliste Alain Foka, faisant état de graves irrégularités dans l'exploitation minière en RDC, plus particulièrement dans sa partie Est.

Parce que Dan Gertler n'a pas été cité, aucune ONG prétendant défendre les intérêts de la RDC dans le secteur des ressources naturelles, moins encore un quelconque Mouvement citoyen, n'a osé relayer le message d'Alain Foka. La raison est bien simple : pour ces ONG, Dan Gertler est un fonds de commerce et un bouc émissaire dans le viseur de leurs bailleurs de fonds.

Alors qu'une campagne de diffamation d'un genre nouveau est déployée sur les réseaux sociaux et dans certains médias locaux de la RDC pour vilipendans preuves évidentes Dan Gertler, Ventora Development a, dans un communiqué daté du 21 octobre 2021, tenu à lever toute équivoque.

Face à une rude campagne de dénigrement menée contre Dan Gertler dans le seul but de «manipuler l'opinion publique et d'influencer sur les intérêts de la population de la RDC», Ventora n'hésite pas à nommer les vrais commanditaires.

Sans détours, Ventora note, dans son communiqué, que «cestentatives sont menées par des individus aux motivations dou-

teuses, pour leur bénéfice personnel» qui, en réalité, ne défendent en rien les intérêts de la RDC.

En réalité, tout est fait, confirme Ventora, dans le seul but de nuire et de salir la réputation de Dan Gertler dans l'opinion. Peine perdue, précise le communiqué !

Ventora annonce dans la foulée qu'un audit international menée par un cabinet de renommée internationale ne tardera pas à faire la lumière sur les contrats relatifs aux dossiers de KCC, MUMI et Metalkol. «L'ensemble de ce travail sera achevé avant la fin de l'année 2021», confirme Ventora dans son communiqué.

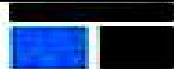
A Ventora de renvoyer tous les détracteurs de Dan Gertler aux études : «Il est donc temps d'arrêter leurs manipulations sur l'opinion publique congolaise et internationale».

Cible des attaques injustifiées de toutes parts, Ventora rappelle que Dan Gertler reste et demeure un acteur clé, en tout cas l'un des tout premiers éclaireurs, à avoir ouvert le secteur minier congolais au monde.

«Monsieur Dan Gertler, qui a positivement contribué économiquement et diplomatiquement à l'essor de la République Démocratique du Congo continue de croire au destin exceptionnel de ce géant d'Afrique», conclut Ventora, comme pour confondre tous ceux qui, malgré leurs attaques, ne sauront jamais falsiferson apport inestimable à l'essor du secteur minier congolais qui se conjugue, qu'on le veule ou pas, avec Dan Gertler.

Ci-dessous le communiqué de Ventora Development.

ECONEWS



Ventora Development

Communiqué de Presse

URGENT : POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Kinshasa, le 21 Octobre 2021

Nous observons depuis plusieurs jours, une nouvelle campagne médiatique de dénigrement menée dans les médias locaux et certains mouvements citoyens en RDC dans le but de manipuler l'opinion publique et d'influencer sur les « intérêts de la population » de la RDC. Ces tentatives sont menées par des individus aux motivations douteuses, pour leur bénéfice personnel.

Nous tenons à informer officiellement le public de ce qui suit :

- Nous connaissons précisément les individus internationaux à l'origine de cette campagne de dénigrement et leurs intentions.
- Nous nous réservons le droit de traduire en justice au moment et à l'endroit appropriés, ces individus pour imputations dommageables et dénonciation calomnieuse, parce qu'ils continuent à manipuler l'opinion publique en portant des fausses accusations à l'encontre de M. Gertler pour leur propre bénéfice.
- Nous confirmons que nous avons mandaté depuis plusieurs mois une société internationale indépendante de premier ordre pour auditer tous les contrats relatifs aux dossiers KCC, MUMI, et METALKOL. L'ensemble de ce travail sera achevé avant la fin de l'année 2021.
- Les conclusions de ce rapport d'audit complet indépendant de premier ordre seront remises en priorité aux autorités de la RDC. Ce rapport sera basé uniquement sur des faits indiscutables et non sur des informations manipulées données par des personnes ayant des intérêts commerciaux personnels.
- Après réception du rapport par les autorités de la RDC, nous garantissons que ce rapport sera partagé avec le public, afin de faire taire une fois pour toute, les mensonges que ce réseau véhicule depuis trop longtemps.
- Leur manipulation sera confrontée à la vérité, et la seule vérité sera celle des conclusions d'un audit réalisé par un cabinet indépendant à la réputation irréprochable.
- **IL EST DONC TEMPS D'ARRÊTER LEURS MANIPULATIONS SUR L'OPINION PUBLIQUE CONGOLAISE ET INTERNATIONALE.**

Nous avons aussi noté le silence complice de ces ONG, médias et mouvements citoyens, à l'occasion de la publication du reportage d'Alain FOKA sur l'exploitation illicite des mines en RDC, dans lequel M. Gertler n'est pas cité.

Ce silence trahi leur agenda, et toute personne censée comprend que leur stratégie est de faire diversion pour protéger leurs intérêts. Présenter Dan Gertler comme bouc émissaire est leur fonds de commerce.

Monsieur Gertler qui a positivement contribué économiquement et diplomatiquement à l'essor de la République Démocratique du Congo continue de croire au destin exceptionnel de ce géant d'Afrique.

Fait à Kinshasa
Pour le GROUPE VENTORA DEVELOPMENT

Le Service de Communication
contact@communicationpdg.com

Lutte contre la COVID-19 : la RDC reçoit un don des USA de 302.400 doses du vaccin Johnson and Johnson

Johnson and Johnson est le cinquième vaccin introduit en République Démocratique du Congo dans le cadre de la lutte contre la pandémie à COVID-19. Et ce, après AstraZeneca, Moderna, Pfizer et Sinovac. Pour se faire vacciner, les Congolais ont donc la latitude de choisir librement parmi ces cinq vaccins arrivés au pays sur l'initiative COVAX, un partenariat entre la Coalition pour les Innovations en matière de Préparation aux Epidémies (CEPI), GAVI, l'UNICEF et l'OMS.

VÉRON KONGO

La République Démocratique du Congo vient de recevoir un don des Etats-Unis d'Amérique de 302.400 doses du vaccin Johnson and Johnson. Le couple présidentiel ayant prêté par l'exemple en recevant deux doses de vaccin, il y a lieu d'espérer à un engouement de la population dans les sites de vaccination.

En effet, avec l'appui de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et des autres partenaires, le Congo-Kinshasa a, en juillet dernier, révisé son plan national de vaccination contre la COVID-19 afin de s'adapter au nouveau contexte de lutte contre cette pandémie. Ce document a servi comme support de plaidoyer pour élargir la gamme

de vaccins devant accélérer l'atteinte de l'objectif de couverture de 60% prévu pour le pays d'ici juin 2022.

S'exprimant au nom des partenaires de l'Initiative COVAX, le représentant adjoint du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) en RDC a remercié le gouvernement des Etats-Unis pour cet important don qui va indubitablement booster la campagne de vaccination dans le pays.

Il a également félicité le gouvernement congolais pour les efforts déployés et l'a encouragé à continuer ces efforts pour une meilleure couverture vaccinale. Il a enfin mis à profit cette occasion pour lancer un appel à la population afin d'adhérer massivement à la vaccination contre la COVID-19, car, se faire vacciner, c'est se protéger et



protéger les autres.

Ce don des Etats-Unis est le fruit de la collaboration et de la solidarité au niveau international de tous les partenaires techniques et financiers qui va permettre d'éra-

diquer cette épidémie.

Pour la diplomatie américaine, ce don est l'expression d'un geste de générosité du peuple américain à l'endroit du peuple congolais.

Tout en affirmant l'effi-

cacité réelle du vaccin Johnson and Johnson, le Représentant adjoint de l'UNICEF a souligné que le gouvernement américain continuera à construire le partenariat avec COVAX et l'Union Africaine.

Kinshasa : le plan directeur des transports urbains sera bientôt mis en œuvre

VÉRON K

Le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngabila Mbaka, a, lundi 25 octobre 2021, pris part dans la salle de conférences de l'Institut National de Recherche Bio-médicale (INRB), au lancement du projet de renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Plan directeur des transports urbains de Kinshasa (PDTK).

En tant que bénéficiaire de ce plan directeur, il s'est, dans son allocution, dit satisfait de participer à ces travaux consacrés à l'épineuse question des transports dans sa juridiction.

Pour lui, ces assises rentrent dans la droite ligne de son plan d'action consacré à la création de routes secondaires et transversales dans la capitale de la RDC. Aussi, au lancement, très bientôt, des travaux de réhabilitation du chemin de fer dans la ville de Kinshasa. L'objectif étant de désengorger le trafic routier et désenclaver certains coins de la ville.

« Comme je n'ai cessé de le souligner, les biens et services, les énergies et compétences n'ont de la valeur éco-



Le boulevard du 30 juin, à l'heure de pointe

nomique et de développement qu'avec leur disponibilité à meilleur coût au lieu de leur besoin. C'est pourquoi le développement d'un réseau multimodal des transports ur-

bains a été inscrit comme l'axe 3.1 dans le programme du gouvernement provincial de Kinshasa», a indiqué le chef de l'administration urbaine.

Pour Gentiny Ngabila, la

ville de Kinshasa veut, à l'issue des travaux, avoir entre autres, des managers de qualité dans la mise en œuvre du Plan directeur des transports urbains de Kins-

hasa, les appuis financiers directs ou indirects pour cette mise en œuvre, l'exécution des projets qui résolvent concrètement et, de façon durable, l'épineux problème de la mobilité de la population kinoise. Aussi, un leadership effectif à jouer désormais pour la ville de Kinshasa dans ce dossier, sans exclure l'accompagnement des instances nationales.

Par ailleurs, le chef de l'exécutif provincial de la ville de Kinshasa a remercié la JICA (Agence japonaise de coopération) pour son accompagnement ainsi que pour avoir organisé cette phase préliminaire consacrée au renforcement des capacités des acteurs du PDTK tant au niveau national que provincial.

Dans le cadre de ce Plan directeur des transports urbains de Kinshasa, des projets à court terme sont en vue. Sur le volet du transport urbain par exemple, plusieurs situations à remédier ont été relevées, parmi lesquelles, la demande du trafic routier en hausse, le réseau routier non achevé, la prédominance des transports en commun axés vers le marché, le flux du trafic sous contrôle.

Changement climatique : le lourd tribut de l'Afrique

A quelques jours de l'ouverture de la prochaine Conférence des Nations unies sur le changement climatique COP26 à Glasgow en Ecosse, tous les signaux sont en rouge sur l'impact du changement climatique sur le continent africain, soulignant l'urgence d'agir et d'accroître les financements à l'adaptation.

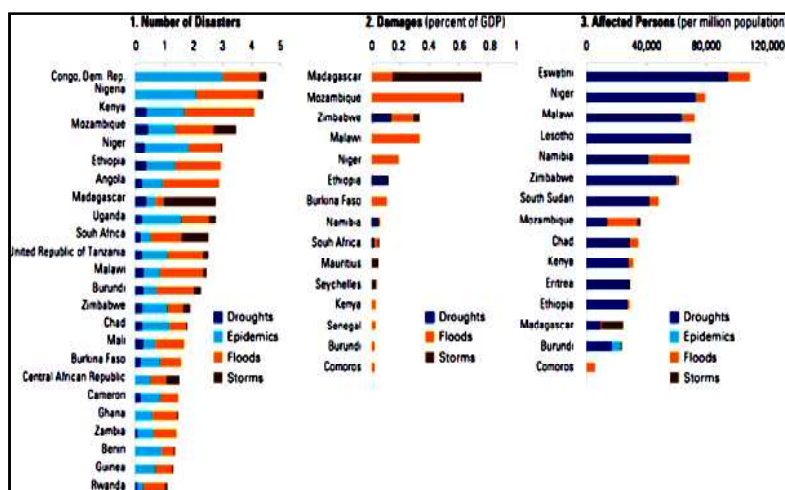
ECONEWS AVEC
COMMDAFRICA.COM

« Au cours de l'année 2020, les indicateurs climatiques en Afrique ont été caractérisés par une augmentation continue des températures, une accélération de l'élévation du niveau de la mer, des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes, tels que les inondations, les glissements de terrain et les sécheresses, et les impacts dévastateurs associés. La fonte rapide des derniers glaciers d'Afrique de l'Est, dont on s'attend à ce qu'elle soit totale dans un avenir proche, nous alerte d'un changement imminent et irréversible du système Terre », déclare le secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), Petteri Taalas, dans son avant-propos dans le rapport sur l'état du climat en Afrique 2020, coordonné par l'OMN avec la collaboration de la

Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique par l'intermédiaire du Centre africain pour la politique en matière de climat, des organisations scientifiques internationales et régionales et des organismes des Nations unies.

Ce rapport met en exergue le lourd tribut que paye l'Afrique par rapport aux autres continents alors même qu'elle ne contribue qu'à environ 4% des émissions mondiales de CO2. Ainsi, l'Afrique s'est réchauffée plus rapidement que la moyenne mondiale, terres et océans confondus. L'année 2020 se positionne entre la troisième et la huitième année la plus chaude jamais enregistrée en Afrique, en fonction de l'ensemble de données utilisé.

De même, les taux d'élévation du niveau de la mer le long des côtes tropicales et de l'Atlantique Sud ainsi que de l'océan Indien sont plus élevés que le taux



moyen mondial, soit environ 3,6 mm/an et 4,1 mm/an, respectivement. Le taux de recul actuel de trois glaciers du continent - le massif du Mont Kenya (Kenya), les Monts Ruwenzori (Ouganda) et le Mont Kilimandjaro (Tanzanie) - est aussi supérieur à la moyenne mondiale et pourrait conduire si rien n'est fait à une déglaciation totale d'ici les années 2040.

QUELLES CONSÉQUENCES ?

Pour la seule année 2020, l'évolution du régime des précipitations, la hausse des températures et l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes

ont contribué à aggraver l'insécurité alimentaire, la pauvreté et les déplacements de population en Afrique en 2020, ce qui n'a fait qu'accroître la crise socio-économique et sanitaire déclenchée par la pandémie de la Covid-19. En 2020, la population touchée par l'insécurité alimentaire a progressé de près de 40%. Le rapport observe qu'à chaque inondation ou sécheresse en Afrique subsaharienne, l'insécurité alimentaire augmente de 5 à 20 points de pourcentage. On estime que 12 % de tous les nouveaux déplacements de population dans le monde se sont produits dans la région de l'Est et de la Corne de l'Afri-

que, avec plus de 1,2 million de nouveaux déplacements liés aux catastrophes et près de 500.000 nouveaux déplacements liés aux conflits.

A plus long terme, si rien ne change, les conséquences seront lourdes pour le continent. Ainsi, d'ici 2030, jusqu'à 118 millions de personnes extrêmement pauvres (vivant avec moins de 1,90 USD par jour) seront exposées à la sécheresse, aux inondations et aux chaleurs extrêmes. D'ici à 2050, le changement climatique pourrait entraîner jusqu'à 3 % de baisse supplémentaire du produit intérieur brut d'ici à 2050.

DES BESOINS DE FINANCEMENT PLUS DE 3.000 MILLIARDS USD

Dans l'ensemble, l'Afrique aura besoin d'investissements de plus de 3.000 milliards USD dans l'atténuation et l'adaptation d'ici 2030 pour mettre en œuvre ses Contributions déterminées au niveau national (CDN) établies dans le cadre de l'Accord de Paris où sont spécifiés les objectifs en termes de diminution des émissions. Des CDN qui doivent être normalement réactualisées tous les 5 ans.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention
Secrétariat Général à la Santé Publique

UNITE DE GESTION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE SANTE (UG PDSS)

Projet Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique centrale, Phase IV (REDISSE IV)

Marché des Travaux

AON N°002-Tvx/UG PDSS-REDISSE IV/09-2021

Travaux de réaménagement de l'Entrepôt Central du Ministère de la Santé/ Mama Yemo à Kinshasa

AVIS DE REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES

L'Unité de Gestion du Programme de Développement du Système de Santé (UG PDSS), subseqüemment à l'Avis d'Appel d'Offres National (AON) référencé AON N°002-Tvx/UG PDSS-REDISSE IV/09-2021 publié le 28 septembre 2021, porte à la connaissance des entreprises (entités économiques) intéressées par le marché susmentionné en intitulé que l'échéance limite de dépôt des offres initialement prévue au **Mardi 26 octobre 2021 à 14h45'**, est reportée au **Mardi 09 novembre 2021 à la même heure (14h45', heure locale de Kinshasa)**.

L'ouverture des plis interviendra à la même date du **Mardi 09 novembre 2021 à 15h00' (heure locale de Kinshasa)** au siège de l'UG PDSS : Sis Concession INRB, Croisement des Avenues des Hulleries et Tombalbaye, Commune de la Gombe, Ville-Province de Kinshasa en République Démocratique du Congo.

Fait à Kinshasa, le 22 octobre 2021

Dr. Indier RAMANANA KAHARY
Coordonnateur Adjoint

Coup d'Etat au Soudan : l'Occident condamne, Moscou prend acte, l'UA appelle au dialogue

La confiscation, par les militaires, de la transition menée conjointement avec les civils depuis la chute de l'autocrate Omar El-Béchir au Soudan, rappelle ce qu'il s'est passé en Égypte en 2013, pays dans lequel l'armée joue également un rôle omnipotent. Curieusement, Moscou est la seule capitale sur la scène internationale à ne pas condamner ce nouveau coup d'État.

ECONEWS AVEC AFP

Crise économique, division politique, fin du partage du pouvoir : le Soudan est sur le qui-vive depuis bien plus longtemps qu'il n'y paraît. Plus de deux ans après la chute du dictateur Omar el-Béchir, le général Abdel Fattah al-Burhane, chef de l'armée soudanaise qui a dissous, lundi 25 octobre, les autorités de transition plongeant son pays dans l'inconnu, est désormais seul aux commandes de cet État d'Afrique de l'Est, l'un des plus pauvres au monde. Le déroulement normal de la transition prévoyait qu'il cède la place à un civil le 17 novembre prochain.

C'est un mariage de raison qui vient de voler en éclats au Soudan. Les masques sont tombés, lundi 25 octobre, avec l'arrestation, par les militaires, des ministres et membres civils du Conseil de souveraineté, dont le Premier ministre, Abdallah Hamdok, qui chapeaute depuis 2019 une transition démocratique fragile.

À la tête de ce coup d'État, le général Abdel Fattah al-Burhane promet cependant de poursuivre « une transition vers un État civil et des élections libres en 2023 ».

Des déclarations de bonnes

intentions qui n'ont pas convaincu la communauté internationale, ni les milliers de Soudanais qui sont descendus dans les rues de Khartoum pour critiquer cette reprise en main brutale des militaires. Pas Moscou qui y voit plutôt un échec de la politique menée par l'Occident au Soudan.

La Russie a vu dans ce coup de force soudanais dénoncé en Occident « le résultat logique d'une politique ratée », accompagnée d'« une ingérence étrangère d'ampleur », faisant référence à la présence américaine au Soudan ces dernières années.

WASHINGTON SE DIT « PROFONDÉMENT INQUIET », LA LIGUE ARABE « PRÉOCCUPÉE »

Les organisations internationales dont l'ONU et la Ligue arabe, ainsi que les pays occidentaux, ont exprimé leur désapprobation concernant le Coup d'État du lundi 25 octobre contre la plupart des dirigeants civils de transition au Soudan.

L'Union africaine a appelé à une « reprise immédiate » du dialogue entre civils et militaires au Soudan après que les forces de sécurité ont arrêté



Les forces de sécurité soudanaises se déploient dans la capitale Khartoum, le 25 octobre 2021, après que l'armée a détenu pendant la nuit des membres du gouvernement soudanais.

lundi matin plusieurs des dirigeants civils du gouvernement, dont le Premier ministre.

« Le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki, a appris avec une profonde consternation la grave évolution de la situation au Soudan », affirme un communiqué de l'organisation panafricaine, en appelant à « la reprise immédiate des consultations entre civils et militaires » qui se partagent le pouvoir depuis 2019.

Le secrétaire général de l'organisation panarabe Ahmed Aboul Gheit a fait part dans un communiqué de sa « profonde préoccupation face aux développements » au Soudan et appelé « toutes les parties à respecter » l'accord de partage du pouvoir de transition établi en 2019 après le renversement de l'autocrate Omar el-Béchir.

ARRESTATIONS INACCEPTABLES

Les arrestations des dirigeants civils au Soudan sont « inacceptables », a estimé lundi l'émissaire de l'ONU au Soudan Volker Perthes, se disant « très inquiet des informations sur un coup d'État ».

« J'appelle les forces armées à relâcher immédiatement les détenus », ajoute-t-il alors que selon le ministère soudanais de l'Information, la quasi-totalité des civils au sein des autorités de transition sont aux mains de « militaires ».

LES ETATS-UNIS INQUIETS

Les Etats-Unis se sont dits « profondément inquiets » par les annonces d'arrestations de dirigeants civils au Soudan par des forces militaires. Elles vont « à l'encontre de la déclaration constitutionnelle (qui régit la transition dans le pays) et des aspirations

démocratiques du peuple soudanais », a tweeté l'émissaire américain pour la Corne de l'Afrique, Jeffrey Feltman.

« Des forces militaires » sont derrière les arrestations lundi de dirigeants civils de la transition appréhendés à leurs domiciles avant l'aube au Soudan, assure dans un communiqué publié sur Facebook le ministère de l'Information.

CONDAMNATIONS DE L'EUROPE

Pour sa part, le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, a appelé la communauté internationale « à remettre la transition soudanaise sur les rails », tandis que la Ligue arabe se disait « inquiète », exhortant au « dialogue ».

Manifestation à Khartoum, au Soudan, pour dénoncer les détentions nocturnes par l'armée de membres du gouvernement, le 25 octobre 2021.

L'Allemagne a « clairement condamné » la tentative de coup d'État au Soudan qui « doit cesser immédiatement » pour permettre la poursuite d'une « transition politique pacifique vers la démocratie », selon un communiqué du ministre des Affaires étrangères.

« Les informations faisant état d'une nouvelle tentative de coup d'État au Soudan sont effrayantes », a déclaré Heiko Maas, appelant au « dialogue » entre responsables politiques.

Sahara marocain : Rabat reçoit un large soutien à la 4^{ème} Commission de l'Assemblée générale de l'ONU

ECONEWS AVEC MAP

Le Koweït a réaffirmé lundi, devant la 4^{ème} commission de l'Assemblée générale de l'ONU, son appui à l'intégrité territoriale du Maroc. Dans son intervention, le représentant du Koweït a réitéré le soutien de son pays à l'initiative d'autonomie d'autant plus qu'elle représente « un choix constructif » visant à parvenir à une solution acceptable par toutes les parties au conflit autour du Sahara marocain, en insistant sur la nécessité de respecter l'unité territoriale et la souveraineté du Royaume.

Il a également indiqué que le Koweït appuie les efforts de l'ONU ayant permis la tenue de deux tables-rondes en 2018 et 2019 qui ont connu la participation du Maroc, de l'Algérie, de la Mauritanie et du « Polisario ».

Le représentant koweïtien a, dans ce cadre, mis en avant l'esprit « positif » lors de

ces réunions visant à trouver une solution politique acceptée par toutes les parties concernées par la question du Sahara marocain.

Par la même occasion, il a fait part du soutien de son pays à la résolution 2468 du Conseil de sécurité qui met l'accent sur la nécessité d'avancer vers une solution politique réaliste, pragmatique, durable et de compromis à la question du Sahara. Saluant la nomination du nouvel envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara marocain, Staffan de Mistura, le Koweït a souligné l'importance pour ce dernier de capitaliser sur le momentum et le progrès réalisé lors des précédentes tables-rondes et de « commencer là où s'est arrêté son prédécesseur ».

L'intervenant a, en outre, indiqué que son pays insiste sur l'importance de préserver la « formule consensuelle » de la résolution qui

sera présentée à la 4^{ème} commission au sujet de la question du Sahara marocain.

Il a aussi mis en exergue la position des pays du Golf vis-à-vis de la question du Sahara, exprimée lors de leur dernier sommet tenu au début de l'année en cours, en émettant le souhait de voir se concrétiser une solution « dans les plus brefs délais » pour que la paix et la stabilité règnent dans la région.

LE BURKINA FASO « ENCOURAGE » LES PARTIES AU DIALOGUE

Dans la lignée du Koweït, le Burkina Faso a réaffirmé son soutien au processus politique autour de la question du Sahara marocain, tout en appelant les parties à « maintenir leur engagement » dans le cadre des tables rondes.

« Au vu des avancées notables acquises, lors des deux tables rondes tenues à Genève, qui ont réuni le Ma-

roc, l'Algérie, la Mauritanie et le Polisario, le Burkina Faso encourage les participants à maintenir leur engagement dans ce processus, dans un esprit de réalisme et de compromis », a souligné le représentant du Burkina Faso auprès de l'ONU.

A cet effet, le représentant burkinabè a réitéré le soutien de son pays au processus politique en cours, mené sous l'égide du secrétaire général des Nations unies, et qui « vise à parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et de compromis à ce différend régional, comme recommandé par les 17 résolutions du Conseil de sécurité depuis 2007 ».

LE SULTANAT D'OMAN DÉFEND LA MAROCANITÉ DU SAHARA

Une position que soutient le Sultanat d'Oman qui apporte aussi son appui à une solution politique à la

question du Sahara marocain sur la base de l'initiative d'autonomie.

Devant la 4^{ème} commission de l'Assemblée générale de l'ONU, le représentant omanais a indiqué que le gouvernement de son pays souligne l'importance de parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique et de compromis à même « d'encourager les parties concernées à poursuivre le dialogue » en faveur du renforcement de la paix et la stabilité dans la région.

Il a fait observer dans ce sens que l'initiative d'autonomie que le Maroc a présentée à la communauté internationale représente la « solution définitive » à ce dossier, relevant que ce plan a été qualifié de « sérieux et crédible » par le Conseil de sécurité à travers ses résolutions afférentes.

Le Venezuela et Cuba ont également appelé à une solution « durable et mutuellement acceptable » à la question du Sahara.

Désescalade entre la Turquie et l'Occident : Erdogan renonce à l'expulsion de dix ambassadeurs

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a renoncé à expulser les dix ambassadeurs occidentaux menacés en raison de leur soutien à l'opposant Osman Kavala, a-t-il annoncé ce lundi, affirmant que les diplomates en Turquie avaient «reculé» et qu'ils «seront plus prudents à l'avenir». «Notre intention n'était pas de susciter une crise», a poursuivi Recep Tayyip Erdogan, mais de protéger les droits souverains de la Turquie, a-t-il ajouté. Les Etats-Unis ont «pris acte» de la «clarification» du président turc, mais ont promis de «continuer à promouvoir l'Etat de droit» en Turquie. «Nous demeurons fermes dans notre engagement à promouvoir l'Etat de droit, promouvoir le respect des droits humains», a déclaré le porte-parole de la diplomatie américaine Ned Price.

ECONEWS

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a renoncé lundi à expulser les 10 ambassadeurs occidentaux dont il avait ordonné le départ, évitant à son pays de se trouver diplomatiquement isolé et économiquement affaibli. Les diplomates ont «reculé» et «seront plus prudents à l'avenir», a déclaré le chef de l'Etat au terme d'une longue réunion de son gouvernement, dont le contenu n'a pas été dévoilé mais durant laquelle, selon les observateurs, il a sans doute été mis en garde contre les conséquences désastreuses d'une nouvelle crise internationale.

Dans un message sur Twitter, la plupart des ambas-

sades concernées ont affirmé agir en «conformité avec la convention de Vienne et son article 41» qui encadre les relations diplomatiques et interdit toute ingérence dans les affaires intérieures du pays hôte. Une déclaration «accueillie positivement» par le président turc Recep Tayyip Erdogan, selon l'agence de presse officielle Anadolu citant «des sources à la présidence», tandis que le gouvernement se réunissait. Ce premier signe de détente a aussitôt provoqué une remontée de la livre turque qui avait ouvert la journée par une nouvelle chute.

«Leur nouveau communiqué montre qu'ils ont reculé», a jugé Recep Tayyip Erdogan, après que les 10

pays concernés ont affirmé, par communiqués, agir en «conformité avec la Convention de Vienne et son article 41» qui encadre les relations diplomatiques et interdit toute ingérence dans les affaires intérieures d'un pays hôte.

Samedi, le président turc Recep Tayyip Erdogan avait menacé d'expulser dix diplomates occidentaux, au risque d'une mise à l'écart internationale et d'aggraver la crise économique qui secoue son pays. Les dix ambassadeurs – Etats-Unis, Canada, France, Finlande, Danemark, Allemagne, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège et Suède – s'étaient mobilisés en faveur de l'opposant Osman Kavala, emprisonné depuis quatre ans sans jugement. Les dix diplomates avaient provoqué la colère du chef de l'Etat en appelant le 18 octobre à un «réglement juste et rapide de l'affaire» Osman Kavala. Cet homme d'affaires et mécène turc, une des bêtes noires du régime, est accusé de vouloir déstabiliser la Turquie.

UNE GRAVE CRISE ÉCONOMIQUE

Ankara est notamment en froid avec Washington

sur les contrats d'avions de chasse F-35 – payés et non livrés – et une commande de pièces pour les F-16 ainsi que sur l'achat d'un système de défense russe S-400 malgré son appartenance à l'Otan. Mais pour les observateurs, il s'agit surtout de «faire diversion», alors que la Turquie est en proie à une crise économique, avec un taux officiel d'inflation frôlant les 20 % et une monnaie en chute libre.

Première conséquence de ces menaces d'expulsion brandies jeudi, puis réitérées samedi : la livre turque a de nouveau atteint un plus bas historique lundi matin, en baisse de 1,3 % face au billet vert. Pour l'économiste Timothy Ash, analyste à BlueBay Asset Management, ces expulsions, si elles ont lieu, feraient encore plus de mal à l'économie. «Les dix [États] réduiraient leurs échanges avec le régime d'Erdogan et les investissements en Turquie en souffriraient», estime-t-il.

En décembre 2019, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) avait ordonné la «libération immédiate» d'Osman Kavala, en vain. À 64 ans, Osman

Kavala, riche homme d'affaires et philanthrope né à Paris, a été maintenu en détention début octobre par un tribunal d'Istanbul qui a estimé «manquer d'éléments nouveaux pour le remettre en liberté».

«LA JUSTICE TURQUE NE REÇOIT D'ORDRE DE PERSONNE»

Dans un communiqué publié samedi soir, le Canada, la France, la Finlande, le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Suède et les Etats-Unis avaient appelé à un «réglement juste et rapide de l'affaire» Osman Kavala, un homme d'affaires et mécène turc devenu une des bêtes noires du régime, emprisonné depuis quatre ans sans jugement.

Ce communiqué constituait une «attaque» et une «insulte» contre la justice turque, a affirmé Recep Tayyip Erdogan lors d'une allocution prononcée après la réunion de son gouvernement. «C'était mon devoir de chef de l'Etat que d'apporter la réponse nécessaire», a ajouté le président turc, estimant que «la justice turque ne reçoit d'ordre de personne».

L'Union européenne plus que jamais divisée sur certaines questions majeures

ECONEWS AVEC LESECHOS.FR

Jeudi et vendredi derniers se tenait probablement le dernier sommet européen d'Angela Merkel. La chancelière allemande, qui a participé à 107 Conseils européens, a reçu à Bruxelles une «standing ovation» de ses homologues. Le Président du Conseil, le belge Charles Michel, lui a rendu un hommage appuyé.

Mais la chancelière, le visage soucieux, a lancé un message d'alerte lors de sa dernière conférence de presse bruxelloise : «Je quitte maintenant cette Union européenne en ma responsabilité de chancelière dans une situation qui m'inquiète», a-t-elle déclaré. Avant d'expliquer : «Nous avons surmonté de nombreuses crises, par le respect et les efforts pour trouver des solutions communes, mais nous avons une série de problèmes non résolus», a-t-elle averti.

Concernant l'Etat de droit (indépendance de la justice, liberté des médias...), sujet sur lequel la Pologne est actuellement dans le collima-



Angela Merkel, entourée d'Emmanuel Macron et de Charles Michel, président du Conseil européen, lors d'une photo de famille prise à Bruxelles le 21 octobre.

teur de l'UE, la chancelière a répété son souhait d'un débat plus apaisé.

Dans le bras de fer avec Varsovie, les chefs d'Etats et de gouvernements ont réaffirmé «leur conviction que l'Etat de droit et l'indépendance judiciaire sont absolument fondamentaux», tout en temporisant sur les ripostes étudiées par Bruxelles.

SANCTIONS CONTRE VARSOVIE

Gardienne des traités,

la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen avait promis mardi au Parlement européen de sévir contre la Pologne. Elle a reçu le soutien des Etats pour agir, mais sans précipitation, alors que le Parlement menace de poursuivre la Commission devant la Cour de justice de l'UE pour inaction. L'Assemblée de Strasbourg souhaiterait que l'exécutif communautaire enclenche un nouveau mécanisme, entré en vigueur en 2021, qui permet

de suspendre les versements de fonds européens aux pays où sont constatées des violations de l'Etat de droit affectant le budget communautaire. Jusqu'ici, la Commission a préféré attendre la confirmation de la validité de ce dispositif par les juges de Luxembourg.

«Nous n'agissons pas sous la pression du chantage (mais) nous sommes prêts au dialogue», a déclaré jeudi le chef du gouvernement polonais Mateusz Morawiecki.

DIVISIONS SUR L'ÉNERGIE

Sur l'autre dossier sensible de ce sommet, l'inflation des prix de l'énergie, les dirigeants européens ont eu du mal à s'entendre sur une réponse commune. Les débats ont surtout révélé les divergences sur les objectifs de l'Union européenne en matière de changement climatique. Des pays comme la Pologne ou la Hongrie estiment que le plan «Fit for 55» de l'UE est responsable d'une envolée des prix, notamment parce qu'il augmente le prix du CO2 sur le marché euro-

péen du carbone.

Les Pays-Bas et l'Allemagne ont au contraire défendu les objectifs du bloc, la Commission estimant qu'il faut à l'inverse accélérer la montée en puissance des renouvelables pour remédier à la dépendance européenne aux énergies fossiles.

MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

Madrid, de son côté, demande carrément une révision des règles de fixation des prix de l'électricité de gros, indexés sur celui du gaz, qui sont orientés à la hausse pour des raisons conjoncturelles et structurelles. Les conclusions du sommet ont surtout invité les Etats membres à utiliser la «boîte à outils» présentée mi-octobre par la Commission pour «soulager à court terme les consommateurs les plus vulnérables et soutenir les entreprises européennes».

Alors que les ministres de l'Energie de l'UE reprennent ces débats dès ce mardi, le dossier devrait revenir à l'agenda du Sommet européen de la mi-décembre.

Coupe de la CAF : les trois clubs congolais fixés sur leurs prochains adversaires

Les trois clubs congolais (DCMP, Mazembe et Maniema Union), engagés dans la Coupe de la CAF (Confédération africaine de football), ont connu, au terme du tirage au sort mardi au Caire (Egypte), leurs adversaires au deuxième tour préliminaire. TP Mazembe hérite du Sud-africain Marumo Gallants, tombeur de l'AS V. Club de Kinshasa.

NANA K.

La Confédération africaine de football (CAF) a procédé, le mardi 26 octobre 2021 au Caire (Egypte), au tirage au sort des barrages du deuxième tour préliminaire de la coupe de la CAF, saison sportive 2021-2022. Les trois clubs congolais connaissent par conséquent leurs adversaires après ce tirage au sort.

Éliminé en Ligue des champions de la CAF par les Sud-africains d'Amazulu et déversé en Coupe de la CAF, TP Mazembe doit laver l'affront en barrage face au tombeur de l'AS V. Club de Kinshasa, Marumo Gallants de l'Afrique du Sud.

Pour sa part, Maniema Union, également relégué à

la Coupe de la CAF, croise sur sa route les Egyptiens de Pyramids. Daring Club Motema Pembe (DCMP), vainqueur de l'AS Kigali du Rwanda, va défier les Nigériens de l'US Gendarmerie.

Les matchs aller sont prévus le 18 novembre 2021

et les matchs retour le 5 décembre 2021. Les vainqueurs seront répartis en deux poules de quatre équipes pour la phase de groupe.

DEUXIÈME TOUR PRÉLIMINAIRE ADDITIONNEL
Zanaco (Zambie) – Binga (Mali)
Simba (Tanzanie) – Red Arrows (Zambie)
TP Mazembe (RD Congo) – Marumo Gallants (South Africa)
ASEC Mimosas (Cote d'Ivoire)

– GD Inter-clube (Angola)
Nouadhibou (Mauritanie) – Coton Sport (Cameroun)

US GENDARMERIE NATIONALE (NIGER) – DC MOTEMA PEMBE (DR CONGO)

AS Otoho (Congo) – GorMahia (Kenya)
APR (Rwanda) – RS Berkane (Maroc)
Tusker (Kenya) – CS Sfaxien (Tunisie)
Hearts of Oak (Ghana) – JS Saoura (Algérie)
Rivers United (Nigeria) – Al

Masry (Egypte)
Stade Malien (Mali) – Ahly Tripoli (Libya) OR Biashara United (Tanzanie)
Al Ittihad (Libye) – Enyimba (Nigeria)

AS MANIEMA UNION (RD CONGO) – PYRAMIDS (EGYPTE)
LPRC Oilers (Liberia) – Orlando Pirates (South Africa)
Royal Léopards (Ewatini) – JS Kabylie (Algérie)

Poursuivi pour « agressions sexuelles », Koffi Olomide présenté devant la Justice comme un sujet français

ECONEWS

Le célèbre chanteur de la rumba congolaise, Koffi Olomide, présenté devant la Justice française comme un sujet français, a réfuté toutes les accusations d'agressions sexuelles et de séquestration de quatre de ses anciennes danseuses mises à sa charge. C'était lors de son procès en appel, lundi 25 octobre 2021, au tribunal correctionnel de Versailles (Paris). Huit ans de prison ferme ont été requis contre l'artiste.

Devant cette juridiction, Koffi Olomide s'est vivement défendu de ces accusations. L'affaire a été prise en délibéré et le verdict sera rendu le 13 décembre 2021.

Face au chanteur franco-congolais, présent à l'audience, le parquet a demandé de revenir sur le « naufrage » du premier jugement et de reconnaître coupable cet « homme puissant », star internationale qui vit désormais en France.

À 65 ans, le chanteur de renommée internationale, barbe grisonnante et pull blanc, s'est pour la première fois expliqué en public sur les charges qui pèsent sur lui, alors qu'il n'avait pas assisté à son premier procès en 2019 devant le tribunal correctionnel de Nanterre.

Il avait été condamné en première instance à deux ans de prison avec sursis pour « atteinte sexuelle » sur l'une de ces jeunes femmes, déclarée mineure au moment des faits, et relaxé pour l'essentiel des autres charges qui pesaient contre lui.

Le ministère public, qui avait requis sept ans d'emprisonnement ferme, avait fait appel. Le jugement de



Koffi Olomide, le 25 octobre 2021, au Palais de justice de Versailles avec son avocat Emmanuel Marsigny. © Bertrand Guay, AFP

2019 « laisse perplexe à certains égards », a estimé, lundi, la présidente de la cour, au début du procès en appel, suscitant l'approbation des conseils des parties civiles.

KOFFI OLOMIDE BALAÏE L'ACCUSATION DE SÉQUESTRATION

Invitées à s'installer au premier rang, les quatre plaignantes, toutes de noir vêtues, écoutent consciencieusement la présidente lire le long rapport d'enquête.

Ces quatre femmes congolaises, qui ont déposé plainte entre 2007 et 2013, accusent Koffi Olomide de les avoir enfermées dans un pavillon gardé près de Paris, lors de ses tournées françaises, et de les avoir forcées à avoir des relations sexuelles avec lui, de façon régulière pour certaines. « Ça s'est passé dans des hôtels, parfois dans la voiture, (...) dans des studios d'enregistrement », a raconté l'une d'elles, en larmes à la barre.

Elles ont déclaré avoir été forcées à subir des relations sexuelles « plusieurs fois », puis « trois fois par semaine » pour l'une ou « trois ou quatre fois dans le mois » pour une autre.

Depuis, aucune n'est retournée au Congo/Kinshasa par « peur » des conséquences face à une star internationale qu'elles surnommaient avant l'affaire le « président ». L'une a déclaré avoir fait au moins une tentative de suicide.

À la barre, de sa voix grave, peu audible, mais d'un ton assuré, coupant parfois la présidente, Koffi Olomide balaïe l'accusation de séquestration, en assurant qu'elles « allaient sur les Champs-Élysées » et que parfois « elles demandaient qu'on les accompagne », alors qu'elles ont affirmé à l'instruction qu'elles étaient escortées contre leur gré.

Il a dénoncé les « mensonges » des parties civiles. « Ce sont des récits concertés », un « complot » pour « casser ma carrière », a-t-il dit.

« C'EST DU CINÉMA »

Le chanteur a cependant reconnu qu'il avait un « droit de regard » sur leurs sorties car « au Congo, ils ont tous le rêve français ». Il a plaidé qu'il devait vérifier qu'elles ne cherchaient pas à rester en France à l'issue de la tournée parisienne.

Elles avaient raconté pendant l'enquête s'être finalement échappées du loge-

ment en juin 2006, avec une corde de drap, après avoir endormi les gardes à l'aide de somnifères.

« C'est du cinéma, ça, Madame », a assuré à la barre le chanteur, de son nom d'origine Antoine Agbepa Mumba. « Le retour au Congo était imminent, elles savaient qu'on allait repartir au Congo », elles voulaient donc rester en France à tout prix, a-t-il affirmé.

Deux autres hommes, proches du chanteur, sont également rejugés, accusés de complicités. L'un d'eux – qui évoque aussi des « mensonges » des parties civiles afin de rester en France – a reconnu qu'il était « obligé » de les suivre lorsqu'elles sortaient du pavillon, car « elles ne connaissaient pas la route », pour faire les courses par exemple, a-t-il dit.

Dans leur récit au juge d'instruction, les quatre jeunes femmes avaient également raconté que le chanteur les faisait venir parfois à l'hôtel, parfois en studio d'enregistrement, pour les forcer à avoir des rapports sexuels avec lui.

« C'est faux, c'est tout faux », s'est écrié à la barre Koffi Olomide, « à aucun moment je n'étais seul avec ces filles », s'est-il évertué à répéter.

« Comment vous pouvez faire l'amour dans un studio ? J'hallucine ! Il y a des ingénieurs du son, il y a des assistants... Ça n'existe pas ! », a-t-il lancé à la cour.

Il a aussi vivement rejeté les accusations de mauvais traitements pour lesquelles il est également renvoyé. « Je suis fier d'avoir des danseuses qui gagnent 600 euros » par tournée », a-t-il dit.

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa / Gombe
Tél : +243 81 904 17 63 / 89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :

kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Véron KONGO
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
Olivier Dioso
A.T. MPUTU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

Depuis la terre sainte, Félix Tshisekedi fait docteur Honoris Causa du Collège académique Netanya

En séjour dans la terre sainte depuis le lundi 25 octobre 2021, le Chef de l'Etat a été fait docteur Honoris Causa du Collège académique Netanya (Israël). Le Chef de l'Etat y voit une main divine. Il se félicite de ce titre honorifique qui démontre de la pertinence de son combat politique pour l'émergence d'un Etat de droit en RDC. Le monde l'observe. En se fixant ce pari, Félix Tshisekedi a un rendez-vous avec l'Histoire.

ECONEWS AVEC PRESSE PRÉSIDENTIELLE

Le Collège académique Netanya (Israël) a connu une ambiance particulière lundi avec la remise au Président de la République Démocratique du Congo, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, du titre de docteur Honoris Causa.

Cette cérémonie a eu lieu au centre académique de cette Université francophone située au centre de la belle ville de Netanya. Cérémonie rehaussée de la présence des sommités académiques et de deux ministres congolais dont, Kabanda de la Défense et Patrick Muyaya de la Communication et Médias.

Trois allocutions ont été prononcées, tour à tour, par la présidente de l'Université, Mme Claude Grundman, du doyen de l'Université, professeur Jacob Hart, de la maire de Netanya. Le Chef de l'Etat

a clos cette série d'allocutions par son discours dans lequel il s'est dit honoré de ce titre lui accordé dans la terre sainte. Tout un symbole, a rappelé le Président de la République.

La remise du diplôme honorifique a été ponctuée par des applaudissements en l'honneur du Chef de l'Etat congolais, vêtu en toge pour la circonstance. Les hymnes nationaux de deux pays ont assaisonné cet exercice politico-académique.

Il s'agit pour le Président de la République de la première reconnaissance académique deux ans après son mandat.

LE SENS DE CETTE ÉLÉVATION

Le campus francophone du Collège académique de Netanya est la seule Institut Universitaire Israélienne de culture francophone.

Le Président Félix Tshisekedi vient d'être ho-



Le Chef de l'Etat Félix Tshisekedi recevant son titre de docteur Honoris Causa

noré, au nom de l'Etat d'Israël, comme cela se fait, au sein de ce Collège, pour les décideurs du monde. Il s'agit de la plus haute distinction universitaire qui est octroyée aux différentes personnalités par rapport à leur parcours.

Pour le cas d'aujourd'hui, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo est considéré comme l'ami fidèle du peuple d'Israël. Mais aussi en reconnaissance de sa démarche courageuse et innovatrice amorcée afin de changer le destin de l'un des plus grands

pays d'Afrique. Il joue aussi un rôle crucial pour le développement intégral de tout le continent africain.

Parmi les personnalités ayant déjà été honorés par cette alma mater, nous pouvons citer, Michaël Gorbatchev, à cause de la perestroïka, Frédérick de Klerk, pour avoir contribué à la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, mais aussi aux grands noms français, à l'instar de Nicolas Sarkozy, Simone Veil et Bernard Henry Levy. Seul deux Israéliens ont eu la chance d'être comptés

parmi les bénéficiaires de ce titre honorifique. Il s'agit de Benjamin Netanyahu et Shimon Perez.

A noter que cette cérémonie a été programmée depuis janvier 2020, après l'audience accordée par Félix Tshisekedi à Mme Claude Grundman Brightman. C'était à la cité de l'Union africaine à Kinshasa.

L'université compte créer en RDC un Centre de l'énergie, de l'agriculture, de l'écotourisme, du transport et voies de communication.

Le Gouvernement passe avec succès la première revue de l'accord triennal conclu avec le FMI

ECONEWS AVEC PRESSE PRIMATURE

Bonne nouvelle pour la République Démocratique du Congo (RDC) qui vient de passer avec succès la première revue de l'accord triennal conclu en juillet 2021 avec le Fonds monétaire international (FMI). Ayant satisfait aux engagements convenus avec le FMI, la RDC devrait bénéficier d'un nouveau financement du FMI sur les 1,52 milliards USD prévus sur une période de trois ans.

C'est à ce titre que le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a présidé, le mardi 26 octobre 2021 à Fleuve Congo Hôtel de Kinshasa, la cérémonie d'ouverture de l'atelier d'information sur la mission du FMI sur la première revue du programme économique soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC).

Cet atelier est organisé par le ministère des Finances, sous le haut patronage du Premier ministre. La cérémonie d'ouverture a connu la présence du ministre des Finances, Nicolas Kazadi, de la gouverneure de la Banque



Le Premier ministre Sama Lukonde a salué les efforts de bonne gouvernance de son Gouvernement

Centrale du Congo, Mme Malangu Kabedi Mbuyi, et de la cheffe de Mission du FMI en RDC, Mme Mercedes Vera-Martin.

Dans son mot de bienvenue, le ministre des Finances a relevé qu'à la faveur de l'alternance démocratique intervenue en 2018, le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a donné une nouvelle impulsion qui a permis la conclusion du programme économique avec le Fonds monétaire

international en juillet 2021.

A en croire Nicolas Kazadi, la première revue qui fait l'objet de la présente mission du FMI permettra de démontrer les efforts déployés par le Gouvernement pour rencontrer les différents engagements tant en ce qui concerne les critères quantitatifs que les repères structurels.

La cheffe de Mission du FMI pour la RDC a salué les efforts fournis jusque-là par le Gouvernement congolais, notamment en ce qui concerne

l'augmentation des réserves de change et le niveau de mobilisation des recettes publiques enregistré ces derniers mois.

Le Premier ministre Sama Lukonde a, quant à lui, salué l'accompagnement et le soutien du FMI aux efforts de son Gouvernement, tout en se félicitant pour les résultats enregistrés jusque-là. Jean-Michel Sama Lukonde reste toutefois conscient de l'ampleur des défis qui restent à relever dans ce cadre.

«Notre Gouvernement a reçu la mission de poursuivre et de conclure les discussions engagées avec le FMI, interrompues depuis 2012. Nous avons déjà félicité les efforts de tout le Gouvernement d'aboutir à cet accord avec l'effort de tous, particulièrement des ministères des Finances, Budget ainsi que de la Banque centrale. Nous avons tenu, depuis ce moment, de rester sur des valeurs de bonne gouvernance pour maintenir notre cadre macroéconomique en respectant le pacte de stabilité tel que discuté avec le FMI. Nous avons voulu aller dans

le sens du maintien des accords établis. Nous avons, avec satisfaction, pu maximiser des recettes au-delà de ce qui était attendu au point que nous avons pu déposer une loi rectificative du budget 2021 à la hausse pour la première fois dans notre pays. Nous restons convaincus que les efforts à fournir sont encore énormes. Et je crois qu'avec l'accompagnement du FMI, nous serons en mesure d'atteindre ces objectifs que nous nous sommes assignés», a déclaré le Premier ministre.

A noter que le programme formel entre la RDC et le FMI, assorti d'une Facilité élargie de crédit de 1,52 milliard USD, vise, en termes d'objectifs globaux, à maintenir la stabilité macroéconomique grâce à une gouvernance améliorée des finances publiques, à accroître la mobilisation des recettes publiques en vue de dégager un espace budgétaire propice au financement des investissements publics, investissements structurants et des secteurs sociaux notamment la santé et l'éducation.